

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit tenue le  
24 avril 2024, à 18 h 32, au local B-105, 945 chemin Chambly, à Longueuil**

### **Sont présents :**

Mme Marie-Ève Baron, personnel enseignant  
Mme Chantal Bélanger, diplômée secteur technique, cégep Édouard-Montpetit  
Mme Isabelle Desrochers-Galipeau, secteur universitaire  
M. Benoit Dicaire, parent d'étudiant  
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant  
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration  
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep  
Mme Manon Lapierre, personnel de soutien  
Mme Josée Lepitre, secteur des centres de services scolaires  
Mme Julie Loslier, secteur socio-économique  
M. Patrick Monarque, secteur entreprises  
M. Janick Morin, personnel enseignant  
Mme Emmanuelle Roy, membre d'office et directrice des études du Cégep  
Mme Laetitia Stevens, étudiante secteur préuniversitaire, cégep Édouard-Montpetit  
M. Éric Trudeau, secteur entreprises  
Mme Elise Violletti, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie

### **Sont absent(e)s :**

M. Stéphane Dion, parent d'étudiant  
M. Benoit Lecours, diplômé secteur technique, ÉNA  
M. Frédéric Lefebvre, diplômé du secteur préuniversitaire  
Mme Yekta Shabani, étudiante secteur technique, ÉNA

### **Sont invité(s) :**

M. Pascal Désilets, directeur de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)  
Mme Claudine Ellyson, directrice, Direction de la formation continue et des services aux entreprises  
Mme Mylène Godin, directrice des communications et des relations gouvernementales  
Mme Geneviève Guérard, directrice des ressources humaines  
M. Bruno Jobin, directeur, Direction des affaires étudiantes et communautaires  
M. François Lefebvre, directeur, Direction des ressources financières  
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale et secrétaire d'assemblée  
M. Michel Vincent, directeur des systèmes et technologies de l'information  
M. Antonin Gagnon, directeur adjoint des études, Direction des études  
M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint aux approvisionnements, Direction des ressources financières

Mme Sophie Thibault, directrice adjointe des études, Direction des études

Mme Manon Lapierre, personne élue par les membres du personnel de soutien, participe à sa première réunion ordinaire. Les membres se présentent tour à tour et lui souhaitent la bienvenue au sein du conseil d'administration.

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 32.

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée précédente	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 27 mars 2024	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 27 mars 2024	Information
3. Adoption de DEC et d'AEC <i>Présenté par : Mme Emmanuelle Roy</i>	Décisions
4. Adoption des bons de commande	Décision
4.1 Délégation de pouvoir pour un mandat avec le Centre d'acquisitions gouvernementales pour le renouvellement de contrat avec Microsoft <i>Présenté par : M. Michel Vincent et M. Louis-Philippe Gagnon</i>	
5. Adoption de la <i>Politique sur la conduite responsable en recherche</i> <i>Présenté par : Mme Emmanuelle Roy, Mme Sophie Thibault, M. Antonin Gagnon</i>	Décision
6. Adoption de la <i>Politique de gestion des cadres</i> <i>Présenté par : M. Sylvain Lambert et Mme Geneviève Guérard</i>	Décision
7. Avis de motion concernant des règlements <i>Présenté par : M. Michel Vincent</i>	
7.1 Avis de motion pour la révision du <i>Règlement relatif à l'utilisation des technologies de l'information</i> (Règlement no 14) <i>Présenté par : M. Michel Vincent</i>	Information
7.2 Avis de motion pour des amendements à apporter au <i>Règlement de la Commission des études</i> (Règlement no 7) <i>Présenté par : Mme Emmanuelle Roy</i>	Information
8. Adoption de la version révisée du <i>Règlement relatif à la nomination ou le renouvellement de mandat du directeur général et du directeur des études</i> (Règlement no 5) <i>Présenté par : Mme Marie-Pier Lépine</i>	Décision
9. Adoption du Calendrier des instances 2024-2025 <i>Présenté par : Mme Marie-Pier Lépine</i>	Décision
10. Suivi concernant le processus d'élaboration du Plan stratégique <i>Présenté par : Mme Marie-Pier Lépine</i>	Information

11.	Suivi concernant la composition du conseil d'administration <a href="#">Présenté par : Mme Marie-Pier Lépine</a>	Information
12.	Informations	Information
12.1	La Vie au Cégep <a href="#">Présenté par : M. Sylvain Lambert</a>	
12.2	Informations relatives au report de la date d'abandon et dépôt du calendrier scolaire 2024-2025 révisé <a href="#">Présenté par : Mme Emmanuelle Roy</a>	
12.3	Évaluation du conseil d'administration <a href="#">Présenté par : Mme Marie-Pier Lépine</a>	
12.4	Suivi concernant la signature des conventions collectives <a href="#">Présenté par : M. Sylvain Lambert</a>	
13.	Correspondance	Information
14.	Dépôt de documents	Information
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 13 mars 2024</li> <li>• Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 5 mars 2024</li> <li>• Tableau de suivi des acquisitions et projets autorisés par les instances</li> </ul>	
15.	Date de la prochaine séance	Information
16.	Suivi des projets majeurs	
16.1	Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation <a href="#">Présenté par : M. Sylvain Lambert</a>	Information
16.2	HUIS CLOS – Projet d'aérocampus <a href="#">Présenté par : M. Pascal Désilets</a>	Information
17.	Levée de la séance	Décision

## 24-CA-035 PROPOSITION

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**ATTENDU** la recommandation du comité directeur;

**Mme Marie-Ève Baron, appuyée par Mme Julie Loslier, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 24 avril 2024 tel qu'il est déposé.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## 2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2024

### 2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 27 mars 2024

#### 24-CA-036 PROPOSITION

M. Patrick Monarque, appuyé par M. Benoit Dicaire, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 27 mars 2024 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 27 mars 2024**

Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, fait un suivi verbal de la visite de la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), suite à la rencontre de rétroaction entre la direction du Cégep et la CEEC qui a eu lieu le 2 avril dernier.

### **3. ADOPTION DE DEC ET D'AEC**

#### **24-CA-037 PROPOSITION**

**ATTENDU** la recommandation de la Direction des études;

**Mme Marie-Ève Baron, appuyée par Mme Isabelle Desrochers-Galipeau, propose à l'assemblée de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'hiver 2023, d'été 2023, d'automne 2023 et d'hiver 2024 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **24-CA-038 PROPOSITION**

**ATTENDU** la recommandation de la Direction des études;

**Mme Elise Violetti, appuyée par M. Janick Morin, propose à l'assemblée d'autoriser le cégep Édouard-Montpetit à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors de la session d'automne 2023 et d'hiver 2024 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 4. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

### 4.1 Délégation de pouvoir pour un mandat avec le Centre d'acquisitions gouvernementales pour le renouvellement de contrat avec Microsoft

Le Cégep souhaite se joindre au regroupement du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour un contrat pour la location de licences Microsoft, qui couvrira exceptionnellement une durée d'un an. L'autorisation pour rejoindre le regroupement doit être soumise au plus tard le 3 mai 2024 afin de bénéficier du contrat de gré à gré qui interviendra entre le CAG et Microsoft.

En vertu du *Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information* il n'y a alors que les logiciels Microsoft qui sont jugés essentiels à la mission par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) qui sont inclus dans cette entente. Selon le document « CAGMicrosoft-Education » (document 04b), sur les 78 logiciels qui étaient au dernier contrat (20217520), il y en a 37 qui seront dans cette entente. Le contrat actuel se termine le 31 mai 2024, alors le mandat couvrira une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 mai 2025.

Comme le Cégep n'avait pas encore reçu les coûts réels prévus au mandat au moment de la réunion, une estimation a été faite à partir des coûts de l'an passé sur les logiciels visés par le mandat.

Suite à une question d'une membre du conseil d'administration, M. Louis-Philippe Gagnon précise que le Cégep n'a pas l'obligation de rejoindre le regroupement du CAG et explique pourquoi il est plus avantageux, pour le Cégep, de procéder ainsi.

#### 24-CA-039 PROPOSITION

**ATTENDU** la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**ATTENDU** le *Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information*;

**ATTENDU** la nécessité de procéder au renouvellement des suites de produits acquises par le regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

**ATTENDU** les nouvelles exigences en matière de sécurité du Secrétariat du Conseil du trésor et du ministère de la Cybersécurité et du Numérique;

**ATTENDU** les besoins pédagogiques pour la suite de produits tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue;

**ATTENDU** les avantages que retire le Cégep de joindre le regroupement d'achats;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**Mme Elise Violletti, appuyée par Mme Josée Lepitre, propose à l'assemblée que le cégep Édouard-Montpetit :**

- Se joigne au regroupement du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour un contrat prévu d'un an, valide à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, pour la location de licences Microsoft, pour un budget annuel moyen estimé de 280 000 \$ et autorise le CAG à faire une entente de gré à gré en son nom et à l'identifier comme un organisme participant au contrat qui sera conclu, le cas échéant, avec un ou des fournisseurs;
- Autorise le directeur général, M. Sylvain Lambert, à signer le mandat et l'entente et poser tout autre acte nécessaire à la conclusion et à l'application de ce mandat et de cette entente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 5. ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE

Mme Sophie Thibault, directrice adjointe aux études responsable du Service de la recherche, et M. Antonin Gagnon, gestionnaire administratif au Service de la recherche, présentent la *Politique sur la conduite responsable en recherche* et expliquent le contexte ayant mené à la révision de cette politique (anciennement intitulée *Politique sur l'intégrité en recherche*).

La Politique énonce les principes du cégep Édouard-Montpetit, de l'École nationale d'aérotechnique (ENA) et du Centre technologique en aérospatiale (CTA) en matière de conduite responsable en recherche. Les responsabilités et devoirs des chercheuses et chercheurs et de toute personne liée de près ou de loin à la réalisation et à la gestion des activités de recherche y sont décrits, ainsi que la procédure relative à la gestion des allégations en matière de conduite responsable en recherche.

La Politique respecte le Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et des Instituts de recherche en santé du Canada. Elle respecte également la Politique sur la conduite responsable en recherche des Fonds de recherche du Québec.

Des précisions sont apportées aux responsabilités de la personne chargée de la conduite responsable en recherche et sur le mode de sélection de cette personne.

Suite à une question d'un membre à cet effet, Mme Thibault et M. Gagnon précisent que la gestion des contrats se fait par le Service de la recherche et que la gestion des budgets se fait par la Direction des ressources financières du Cégep.

### 24-CA-040 PROPOSITION

**ATTENDU** le Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et des Instituts de recherche en santé du Canada;

**ATTENDU** la Politique sur la conduite responsable en recherche des Fonds de recherche du Québec;

**ATTENDU** que la Politique sur la conduite responsable en recherche entrera en vigueur dès son adoption par le conseil d'administration du Cégep;

**ATTENDU** la recommandation de la Commission des études;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**Mme Julie Loslier, appuyée par Mme Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'adopter la *Politique sur la conduite responsable en recherche*, avec la correction de la note de bas de page numéro 35, à la page 13, et d'abroger la *Politique sur l'intégrité en recherche* et toute autre version antérieure de cette politique.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **6. ADOPTION DE LA *POLITIQUE DE GESTION DES CADRES***

M. Sylvain Lambert, directeur général, et Mme Geneviève Guérard, directrice des ressources humaines, présentent la *Politique de gestion des cadres*.

Mme Guérard explique le contexte ayant mené à la révision de cette politique. En 2023, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a déposé une nouvelle version du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel*. Dans ce contexte, le MES a également mis à jour le « Plan de classification des emplois types et Guide de classement des postes de cadre pour le personnel d'encadrement des collèges d'enseignement général et professionnel ». Pour donner suite à ces changements, l'association locale des cadres du cégep Édouard-Montpetit a procédé à la révision de la Politique de gestion des cadres.

Mme Guérard rappelle la composition du comité de révision de la Politique et présente les modifications principales apportées à la Politique. Elle explique également que l'établissement de la rémunération des cadres est normé, pour donner suite à des questions des membres à ce sujet.

### **24-CA-041 PROPOSITION**

**ATTENDU** le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel*;

**ATTENDU** que la Politique de gestion des cadres entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet suivant son adoption par le conseil d'administration du Cégep;

**ATTENDU** l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*;

**ATTENDU** la recommandation de l'Association des cadres du Cégep;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**Mme Eric Trudeau, appuyé par Mme Josée Lepitre, de proposer à l'assemblée d'adopter la *Politique de gestion des cadres*, étant entendu qu'elle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2024, et d'abroger toute version antérieure de cette politique.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 7. AVIS DE MOTION CONCERNANT DES RÈGLEMENTS

### 7.1 Avis de motion pour la révision du *Règlement relatif à l'utilisation des technologies de l'information* (Règlement no 14)

M. Michel Vincent, directeur des systèmes et technologies de l'information, présente le contexte menant à la révision du *Règlement relatif à l'utilisation des technologies de l'information* (Règlement no 14 du Cégep).

Un avis de motion est donné aux membres du conseil d'administration qu'il sera proposé, lors d'une séance ordinaire du conseil d'administration au cours de l'année scolaire 2024-2025, d'adopter la version révisée du *Règlement relatif à l'utilisation des technologies de l'information* (Règlement no 14 du Cégep). La version actuelle du Règlement a été adoptée par le conseil d'administration le 24 avril 2012. La révision du Règlement vise principalement à la rendre conforme au cadre légal applicable et à tenir compte des changements législatifs et technologiques qui sont survenus depuis 2012, incluant les enjeux de cybersécurité, la gestion des accès et la protection des renseignements personnels. Des modifications au niveau de la mise en page seront effectuées afin d'intégrer la nouvelle identité visuelle du Cégep et une attention sera aussi apportée à la rédaction épique du document. La version révisée du Règlement sera analysée par le comité de direction au préalable, puis présentée au conseil d'administration par la suite.

### 7.2 Avis de motion pour des amendements à apporter au *Règlement de la Commission des études* (Règlement no 7)

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, présente le contexte menant à apporter des amendements précis au *Règlement de la Commission des études* (Règlement no 7 du Cégep). Mme Roy explique que les noms de certains programmes d'études seront revus et que le programme d'éducation spécialisée sera ajouté.

Un avis de motion est donné aux membres du conseil d'administration qu'il sera proposé, lors de la séance ordinaire du conseil d'administration du 12 juin 2024, d'adopter la version amendée du *Règlement de la Commission des études* (Règlement no 7 du Cégep).



## 8. ADOPTION DE LA VERSION RÉVISÉE DU RÈGLEMENT RELATIF À LA NOMINATION OU LE RENOUELEMENT DE MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU DIRECTEUR DES ÉTUDES (RÈGLEMENT NO 5)

Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, présente les amendements apportés au Règlement no 5, dont la modification du nom de ce règlement comme suit « Règlement relatif à la nomination ou le renouvellement de mandat des hors-cadres ». Elle répond aux questions des membres.

Le chapitre 3 « Renouvellement ou non-renouvellement du mandat » est la partie qui a été le plus modifiée. Des modifications au niveau de la mise en page ont été effectuées afin d'intégrer la nouvelle identité visuelle du Cégep et d'intégrer les principes du *Guide pour une rédaction épiciène et inclusive* du Cégep. Le comité directeur a analysé les amendements apportés lors de la réunion du 16 avril 2024.

Un membre du conseil souligne que les amendements proposés à ce règlement sont clairement indiqués dans le document et qu'il serait utile que cette façon de faire soit utilisée pour les autres politiques ou règlements qui sont amendés ou révisés et soumis pour adoption au conseil d'administration.

### 24-CA-042 PROPOSITION

**ATTENDU** les modifications législatives apportées au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors-cadre des collèges d'enseignement général et professionnel*;

**ATTENDU** la modification du titre du Règlement no 5 comme suit « Règlement relatif à la nomination ou le renouvellement de mandat des hors-cadres »;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**ATTENDU** la recommandation du comité directeur;

**M. Eric Trudeau, appuyé par Mme Isabelle Desrochers-Galipeau, de proposer à l'assemblée d'adopter le *Règlement relatif à la nomination ou le renouvellement de mandat des hors-cadres* (Règlement no 5 du Cégep) et d'abroger toutes autres versions antérieures de ce règlement.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## 9. ADOPTION DU CALENDRIER DES INSTANCES 2024-2025

Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, dépose le Calendrier des instances 2024-2025.

### 24-CA-043 PROPOSITION

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale;

**ATTENDU** la recommandation du comité directeur;

Mme Chantal Bélanger, appuyée par M. Benoit Dicaire, propose à l'assemblée d'adopter le Calendrier des instances 2024-2025 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 10. SUIVI CONCERNANT LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE

Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, présente un suivi concernant le processus d'élaboration du plan stratégique. Elle dépose l'échéancier révisé qui a été adopté le 28 février 2024, avec quelques commentaires pour indiquer les actions complétées (document 10b). Elle présente aussi les dates clés et les prochaines étapes à l'aide d'un schéma.

## 11. SUIVI CONCERNANT LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, fait un suivi concernant la composition du conseil d'administration et dépose la *Liste des membres du conseil d'administration* en date du 15 avril 2024 (document 11b).

## 12. INFORMATIONS

### 12.1 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 13 mars au 10 avril 2024. M. Sylvain Lambert mentionne l'Aérosalon à venir les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2024 et le fait que le comité d'audit et des finances a révisé le budget pour cet événement.

### 12.2 INFORMATIONS RELATIVES AU REPORT DE LA DATE D'ABANDON ET DÉPÔT DU CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025 RÉVISÉ.

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose le calendrier 2024-2025 révisé et explique les changements qui seront apportés à compter de la session d'automne 2024 concernant le report de la date d'abandon. Mme Roy explique que cette mesure vise à améliorer la persévérance et la réussite des personnes étudiantes.

Mme Emmanuelle Roy quitte la rencontre à 19 h 30.

### 12.3 ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Marie-Pier Lépine, directrice du développement institutionnel et secrétaire générale, présente le point d'information concernant l'évaluation du conseil d'administration pour l'année

2023-2024. Les objectifs de cette évaluation sont de maintenir de bonnes pratiques de gouvernance et de permettre au conseil d'administration de s'assurer que les administratrices et les administrateurs ont les ressources, les capacités et les compétences nécessaires pour accomplir leur mandat. Les membres du conseil d'administration sont invités à remplir le questionnaire d'évaluation jusqu'au vendredi 3 mai 2024 au plus tard. Un lien vers le questionnaire leur sera transmis sous peu.

Les résultats, qui seront reçus et présentés de façon anonyme, seront analysés par le comité directeur et seront ensuite présentés aux membres du conseil d'administration lors de la prochaine réunion du 12 juin 2024.

#### **12.4 SUIVI CONCERNANT LA SIGNATURE DES CONVENTIONS COLLECTIVES**

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente un suivi concernant la signature des conventions collectives.

Mme Laetitia Stevens quitte la rencontre à 19 h 48.

### **13. CORRESPONDANCE**

Le 20 mars 2024, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Pascale Déry, annonçant qu'à la suite des travaux menés en étroite collaboration avec le réseau collégial, la date limite d'abandon sans échec sera reportée à 60% de la durée de la session dès l'automne 2024. Cette mesure vise à offrir aux étudiant(e)s un plus grand soutien à la persévérance et à la réussite dans les établissements d'enseignement collégial. Le Ministère souhaite réunir les conditions essentielles pour permettre aux étudiantes et étudiants de faire des choix éclairés quant à leur projet d'études et de vivre une expérience positive à l'enseignement supérieur.

### **14. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Les documents suivants sont déposés :

- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 13 mars 2024;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 5 mars 2024;
- Tableau de suivi des acquisitions et projets autorisés par les instances.

### **15. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration est prévue le mercredi 12 juin 2024, à 18 h 30, au local B-105 du campus de Longueuil. Un souper est prévu de 17 h 30 à 18 h 30.

## 16. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

### 16.1 PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet du Pavillon de la santé et de l'innovation. Il répond aux questions des membres.

### 16.2 HUIS CLOS – PROJET D'AÉROCAMPUS

Ce sujet est traité à huis clos relatif; les directrices et directeurs du Cégep et de l'ÉNA participent à la présentation du sujet.

M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'aérocampus à l'ÉNA. Il répond aux questions des membres. Il présente la vision de l'aérocampus qui a été établie.

## 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

**L'ordre du jour étant épuisé, il est dûment proposé et appuyé, et unanimement résolu, de lever la séance à 20 h 02.**



Jean-Paul Gagné

Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine

Secrétaire d'assemblée